



Règles du jeu

Challenge de l'été

L'objectif de ce jeu est de dynamiser votre chiffre d'affaire « revente » de chaque coiffeur. En y participant, vous optimiserez votre force de conseils auprès de vos clients.

Points à respecter pour gagner :

- Faire partie des 10 meilleurs vendeurs de Guyane.
- Réaliser un chiffre d'affaire d'achat Guyan'dis sur les produits « revente » de 450 euros sur 3 mois du 15 juin au 15 septembre 2010 (soit 150 euros par mois).
- Ce jeu est nominatif par coiffeur et non pas par salon.
- Ce challenge sera sur les gammes « revente » de Designer Touch, Arteffex, You Pro, High Hair, Lifetex et System Professional.
- Ci-joint la liste des produits à remettre pour recommander les produits vendus et valider vos ventes.



Que les meilleurs gagnent !!!